

Conditions générales applicables aux programmes de formation initiale – Septembre 2026

Les présentes Conditions Générales doivent être signées (dernière page) et visées (paraphe ou initiales) par l'Étudiant et, pour les Étudiants mineurs, par l'Étudiant et par son représentant légal.

Constitué sous forme de S.A.S.U., ANIMOSTEO est un établissement d'enseignement supérieur privé enregistré auprès du Rectorat d'Aix-Marseille sous le numéro 013 4276C dont l'objet est de :

Donner une formation supérieure en ostéopathie dans le respect des règles déontologiques de la profession.

Former des professionnels à haut niveau de responsabilités capables de prendre en charge un animal en toute autonomie.

Les présentes Conditions générales ont pour objet de régir les relations entre ANIMOSTEO et l'Étudiant qui s'inscrit à un programme de formation initiale d'ANIMOSTEO.

Tarif

Le tarif de l'action de formation d'ANIMOSTEO est fixé pour la promotion 2026 (promotion intégrant la formation le 07 Septembre 2026) à 42 000 € net de taxes (TVA non applicable) pour la totalité de la formation. (voir échéancier de paiement en annexe 1). Même si Animostéo s'engage à tout faire pour ne pas augmenter le coût de la scolarité, le prix de la formation est susceptible d'évoluer en fonction de l'indice national des prix à la consommation.

Les prix en vigueur sont ceux indiqués sur le programme de formation pour l'année en cours.

Ce prix comprend les frais de dossier, les enseignements théoriques, les enseignements pratiques et les supports de cours remis au format pdf. En signant ce document, l'étudiant confirme son accord sur le prix.

Conditions générales de vente

Désignation

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre l'École et l'étudiant, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par ANIMOSTEO, à l'exception de celles bénéficiant de

contractualisation spécifique, et complètent la volonté commune des parties pour tous les points où celle-ci n'aura pas été clairement exprimée.

L'inscription de l'étudiant au sein d'ANIMOSTEO

Suivre les différentes étapes requises pour candidater dans notre formation.

- Etape 1 : Présélection
La présélection s'effectue sur dossier
- Etape 2 : Sélection
La sélection s'effectue après un entretien et la réception du dossier complet. Trois échéances annuelles permettent à l'équipe d'ANIMOSTEO de statuer sur les candidatures en cours :
 - En Décembre
 - En Février
 - En Juin
- Etape 3 : Confirmation

Toutes les phases de validation ou de sélection des participants à la formation relèvent de la décision du Prestataire.

Dans le cadre des conventions de formation professionnelle, le Prestataire se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client en l'absence de règlement intégral de la facture.

Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la qualification à laquelle elle prépare, l'étudiant est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant : Baccalauréat ou diplôme de niveau 4.

Documents régissant l'accord des parties

Les documents régissant l'accord des parties sont indiqués ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

- Ces présentes conditions générales applicables aux programmes de formation initiale, dûment complétées, paraphées et signées,
- Le contrat pédagogique,
- Le Règlement Intérieur,
- Les éventuelles conventions de formation professionnelle acceptées par les deux parties,
- Le bulletin d'inscription dûment complété,
- La facturation.

En cas de contradiction entre l'un de ces documents, celui de priorité supérieure prévaudra pour l'interprétation en cause.

Les dispositions des conditions générales et des documents précités expriment l'intégralité de l'accord conclu entre les parties. Ces dispositions prévalent donc sur toute proposition, échange de lettres, notes ou courriers électroniques antérieurs à sa signature, ainsi que sur toute autre disposition figurant dans des documents échangés entre les parties et relatifs à l'objet du contrat.

Déroulement de la scolarité

- L'action de formation aura lieu : sur 5 années dans les locaux d'ANIMOSTEO et chez ses partenaires, du Lundi au Jeudi, suivant le rythme du calendrier scolaire de l'académie d'Aix-Marseille et hors mention contraire sur le planning. (Annexe 2 du contrat pédagogique)

- Elle est organisée pour un effectif de 16 étudiants.
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :
 - Cours théorique en salle avec remise du diaporama de l'intervention en version PDF. Ces documents sont strictement personnels et ne doivent pas être diffusés.
 - Cours pratique en centres équestres, fermes, élevages et salles de pratique.
 - Évaluations semestrielles pratiques et théoriques
- Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont :
 - Ostéopathes animaliers inscrit sur le registre national d'aptitude
 - Diplômé en ostéopathie humaine
 - Master en prévention et éducation à la santé
 - Master recherche en sciences du mouvement humain
 - Docteur en médecine vétérinaire
 - Docteur en Pharmacie
 - Dentiste équin
 - Maréchal Ferrant
 - Brevet Fédéral d'équitation éthologique 2
 - Formateur en cynotechnie

Propriété intellectuelle et interdiction de diffusion

La marque ANIMOSTEO®, l'ingénierie pédagogique, les syllabi, les maquettes de formation, ainsi que l'ensemble des supports de cours (écrits, audios, vidéos, PDF, diaporamas) et des cas cliniques remis à l'Étudiant ou accessibles sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) demeurent la propriété exclusive de la SASU ANIMOSTEO et sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, modification, diffusion, transmission à des tiers (et notamment à d'autres établissements d'enseignement concurrents) ou exploitation non autorisée, totale ou partielle, est formellement interdite.

Toute violation de cette clause est constitutive du délit pénal de contrefaçon (puni de 3 ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende - Art. L.335-2 du CPI). Elle entraînera l'exclusion immédiate de l'Étudiant, ainsi que des poursuites judiciaires systématiques à son encontre et à l'encontre du tiers bénéficiaire du plagiat.

Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant a un délai de 14 jours pour se rétracter, il en informe l'établissement par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'étudiant.

Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à : **42 000 euros**

L'étudiant s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- Paiement de l'acompte de 500 € à réception de la confirmation d'acceptation de candidature. Après délai de rétractation mentionné ci-dessus, l'acompte versé sera définitivement acquis par ANIMOSTEO.
- Le paiement du solde, à la charge de l'étudiant, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de la scolarité, selon le calendrier ci-dessous :
 - 9 700 euros en Septembre de la 1^{ère} année de formation (9 200 euros avec 500€ acompte déduit)
 - 9 700 euros en Septembre de la 2^{ème} année de formation,
 - 9000 euros en Septembre de la 3^{ème} année de formation,
 - 9000 euros en Septembre de la 4^{ème} année de formation,
 - 4600 euros en Septembre de la 5^{ème} année de formation.

Interruption de la scolarité

En cas de cessation anticipée de la scolarité du fait de l'établissement d'enseignement supérieur privé ou l'abandon de la scolarité par l'étudiant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- En cas d'abandon en cours d'année scolaire pour un motif autre qu'un cas de force majeure ou un motif légitime et impérieux (ex: problème de santé grave justifié

médicalement), l'intégralité des frais de scolarité de l'année en cours reste due à l'Établissement. Les années de formation suivantes ne seront pas facturées.

Si l'étudiant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure ou un motif légitime et impérieux, le présent engagement est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue aux présentes conditions générales.

Non-paiement de la scolarité et suspension du service.

L'Étudiant qui ne serait pas à jour du paiement de sa scolarité ne sera pas autorisé à se présenter aux sessions d'examen et pourra se voir suspendre l'accès aux différents services de l'Ecole (ENT, planning, cours en ligne ...) ainsi qu'aux salles de cours et aux lieux de pratique.

L'Établissement pourra décider de ne pas remettre son diplôme à l'Étudiant qui ne serait pas à jour du paiement de sa scolarité jusqu'à complète régularisation de sa situation financière.

En cas de non-paiement des frais de scolarité aux échéances convenues et sans régularisation, le contrat né de l'acceptation par l'étudiant des conditions générales sera considéré comme rompu du fait de l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant sera démissionné du programme. Il restera débiteur de l'intégralité des sommes dues au titre de l'année en cours et des éventuels reliquats liés à son parcours scolaire.

Dispositions diverses

Comportement de l'étudiant. Pendant la durée de sa formation, l'Étudiant s'engage à respecter notamment le règlement intérieur d'ANIMOSTEO et le règlement pédagogique, les conventions de stage qui seront signés au cours de sa scolarité et plus généralement les consignes données par l'administration générale d'ANIMOSTEO et les règlements qui seront portés à sa connaissance en cours de scolarité (notamment ceux spécifiques au déroulement des examens) ainsi que les règlements en vigueur chez les partenaires, établissements ou entreprises où il effectuera des cours ou des stages.

L'Étudiant est tenu de se présenter aux cours et aux examens et de faire tous les devoirs et diligences qui lui seront réclamés par les enseignants dans le cadre de leurs enseignements. Il est soumis à une obligation d'assiduité et de ponctualité. Plus généralement, il s'engage à adopter un comportement compatible avec les modalités de fonctionnement d'ANIMOSTEO, dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui et veillera également à éviter tout comportement qui serait de nature à nuire à l'image ou à la réputation de l'Ecole. Il peut faire l'objet de sanctions disciplinaires à ce titre.

Engagements d'ANIMOSTEO - L'Établissement :

s'engage à délivrer un enseignement conforme aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur applicables à son activité, ainsi qu'aux habilitations des diplômes et aux normes liées aux accréditations obtenues en cours,
se réserve le droit de modifier les plannings prévisionnels pour les besoins de la pédagogie,
se réserve la possibilité de modifier les prestations mises en œuvre dans le cadre du Programme,
assume généralement une obligation de moyens et ne pourra pas être tenu pour responsable d'un échec de l'Etudiant aux examens.

Utilisation et protection des données personnelles. Droit à l'image

Conformément à la loi "Informatique et libertés", l'Etudiant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent en envoyant un courrier électronique à info@animosteo.fr

L'Etudiant autorise l'Ecole à utiliser à ce titre, de manière non exclusive, son image, son nom et son âge et à faire état de tout élément relatif à sa formation ou son parcours professionnel.

Cette autorisation couvre tous les supports de communication existants et en particulier les supports suivants : mise en ligne sur le site web d'ANIMOSTEO, supports de presse, print, réseaux sociaux de l'Établissement...

Cette autorisation concerne toutes les images, les interviews, les enregistrements audio ou vidéos concernant l'Étudiant que l'Établissement serait susceptible de détenir. L'Établissement aura la possibilité de les utiliser en totalité ou en partie.

La présente autorisation est accordée à titre gratuit, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la signature des présentes. Elle est destinée à assurer la présentation et la promotion de l'activité d'ANIMOSTEO. **ANIMOSTEO s'engage à ne pas céder à des tiers la banque d'images ainsi constituée et à ne pas l'exploiter à des fins commerciales.**

Cas de différend

Le présent contrat est régi par le droit français. En cas de litige, l'Étudiant s'adressera en priorité à la Direction d'ANIMOSTEO pour tenter de trouver une solution amiable.

Litige – Médiation de la consommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission

d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Juridiction compétente

À défaut d'accord amiable ou en cas d'échec de la médiation, le consommateur peut saisir, à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Bordereau d'acceptation

À signer par l'Etudiant et, si l'Etudiant est mineur, par l'Etudiant et par son/ses représentant(s) légal/légaux

L'Etudiant

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

Déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions générales et les accepter sans restriction ni réserve.

Date / signature avec mention « lu et approuvé » manuscrite

Merci de viser (initiales ou paraphe) chaque page

Pour les étudiants mineurs, le(s) représentant(s) légal/légaux

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

Déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions générales et les accepter sans restriction ni réserve.

Date / signature avec mention « lu et approuvé » manuscrite

Merci de viser (initiales ou paraphe) chaque page

Annexe 1 : Frais de formation et Échéancier de paiement

Ecole d'Ostéopathie Animale de Provence – ANIMOSTEO.

Les frais de formation s'élèvent à 42 000 € pour les 5 années de formation.

Avec une répartition des paiements comme suit :

Pour la 1 ^{ère} année	9 700 € ¹	(versement en 1 ou 3 fois)
Pour la 2 ^{ème} année	9 700 €	(versement en 1 ou 3 fois)
Pour la 3 ^{ème} année	9 000 €	(versement en 1 ou 3 fois)
Pour la 4 ^{ème} année	9 000 €	(versement en 1 ou 3 fois)
Pour la 5 ^{ème} année	4 600 €	(versement en 1 ou 2 fois)

¹ 9 200€ avec les 500 € d'acompte déduit

Ces frais de formation comprennent :

- L'accès à l'Espace Numérique de Travail d'ANIMOSTEO ;
- Les cours théoriques dont les supports pédagogiques sont remis au format PDF ;
- Les cours pratiques.

Paiement en 1 fois : à réaliser le 05 Septembre de chaque année.

Paiement en 3 fois (sauf 5^{ème} année, en 2 fois)

	Le 05 Septembre	Le 05 Janvier	Le 05 Avril	TOTAL
1 ^{ère} année	3 200 € (acompte déduit)	3 000 €	3 000 €	9 700 €
2 ^{ème} année	3 700 €	3 000 €	3 000 €	9 700 €
3 ^{ème} année	3 600 €	2 700 €	2 700 €	9 000 €
4 ^{ème} année	3 600 €	2 700 €	2 700 €	9 000 €
5 ^{ème} année	2 600 €	2 000 €		4 600 €
				42 000 €

ANNEXE 2 : MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire **uniquement** si vous souhaitez vous rétracter du contrat).

À l'attention de :

ANIMOSTEO

400 avenue du Vallon de Graffiane

13820 Ensues-la-Redonne

E-mail : info@animosteo.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Prestation : Inscription au programme de formation initiale d'ANIMOSTEO.

Contrat signé le : / / 20.....

Nom de l'étudiant(e) (et du représentant légal le cas échéant) :

.....

Adresse postale :

.....

.....

Signature de l'étudiant(e) (et du représentant légal si mineur - uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : / / 20.....